



Dans ce numéro :  
Le département  
Les bassins d'emploi  
Zoom sur l'intérim  
Les agglomérations d'Auxerre et Sens

## L'emploi permanent toujours en difficulté (1T 2019/1T 2018)

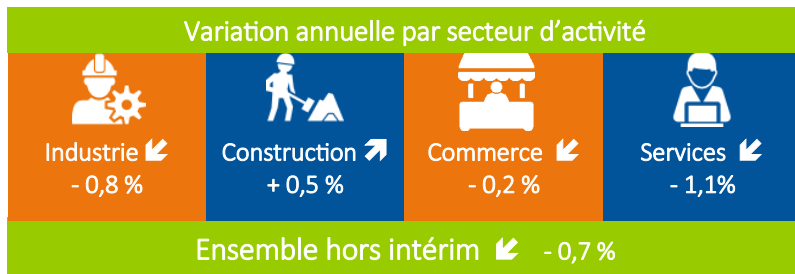
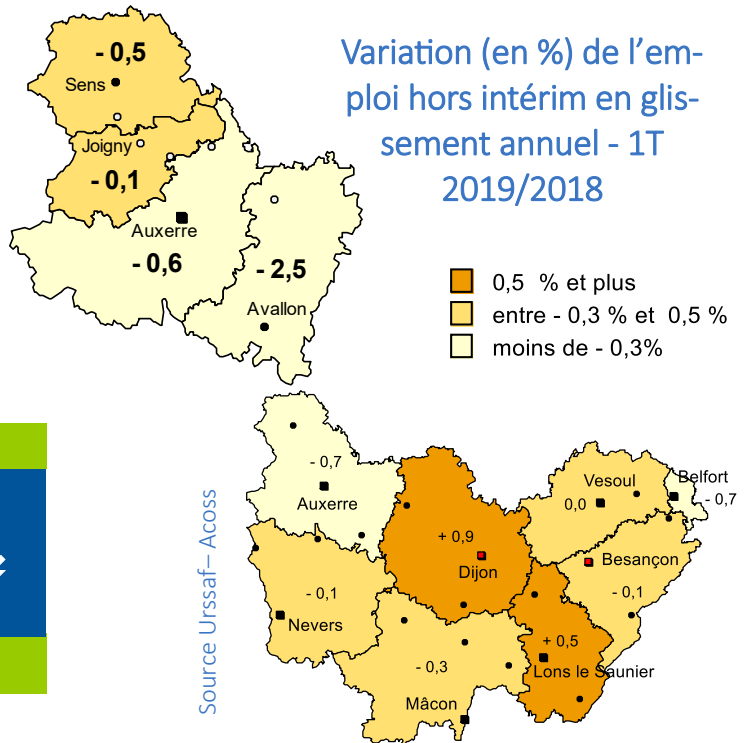
Malgré quelques signes positifs, l'Yonne enregistre une baisse de 0,7 % de l'emploi permanent sur un an (1T2019/1T2018). Au niveau régional, il est le département le plus impacté avec le Territoire de Belfort.

Hormis la construction, tous les secteurs d'activités sont touchés par les pertes d'emplois.

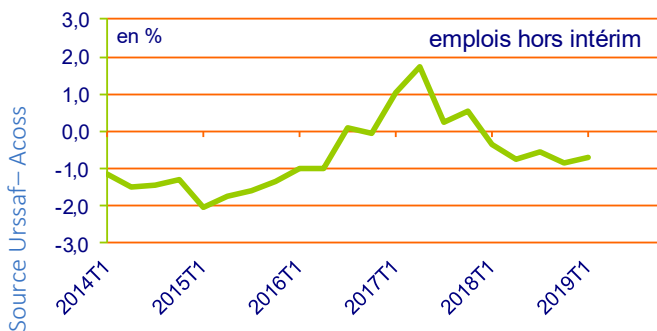
Sur le département, le jovinien est le bassin le moins impacté grâce à la croissance de son industrie. Si ce secteur permet au jovinien des gains d'emplois, il pénalise les bassins de Sens et d'Avallon. Seul secteur créateur d'emplois sur l'auxerrois, il ne comble pas les pertes des autres activités.

- 480 postes perdus sur un an hors intérim
- L'emploi dans la construction progresse
- Le bassin jovinien se stabilise

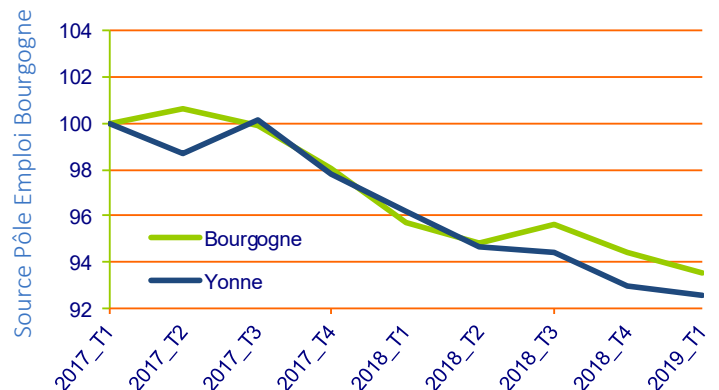
### Variation (en %) de l'emploi hors intérim en glissement annuel - 1T 2019/2018



### Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel



### Evol. trimestrielle du nbr de demandeurs d'emploi cat. A (en cvs, au T1 2017 - base 100)



AVERTISSEMENT. L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations, modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La mise en œuvre progressive du nouveau dispositif, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes des chiffres publiés durant la phase de montée en charge.

Le département de l'Yonne perd 480 emplois permanents sur l'année. Ce dernier est une nouvelle fois le département le plus touché de la région. Les services hors intérim et l'industrie sont les deux secteurs qui pénalisent le plus sur l'emploi icaunais. Le commerce minimise ses pertes et la construction gagne des postes en un an.

## Un secteur qui inquiète avec une forte dégradation sur le dernier trimestre...

Les pertes d'emplois permanents dans **les services hors intérim** sont importantes sur cette année écoulée (- 340 postes). Le dernier trimestre a été particulièrement difficile et de nombreux postes ont été perdus dans le secteur après deux trimestres atones (cf Stat'Ur Bourgogne-Franche-Comté N°13 - 1T 2019). En effet, de nombreux secteurs perdent des emplois, tel que le transport-entreposage (- 80 postes), l'activité financières-assurance (- 110 postes). Deux secteurs tirent leur épingle du jeu : l'hébergement-restauration (+ 25 postes) et les autres activités de services (+ 30 postes).

## Deux secteurs qui montrent une amélioration sur le dernier trimestre ...

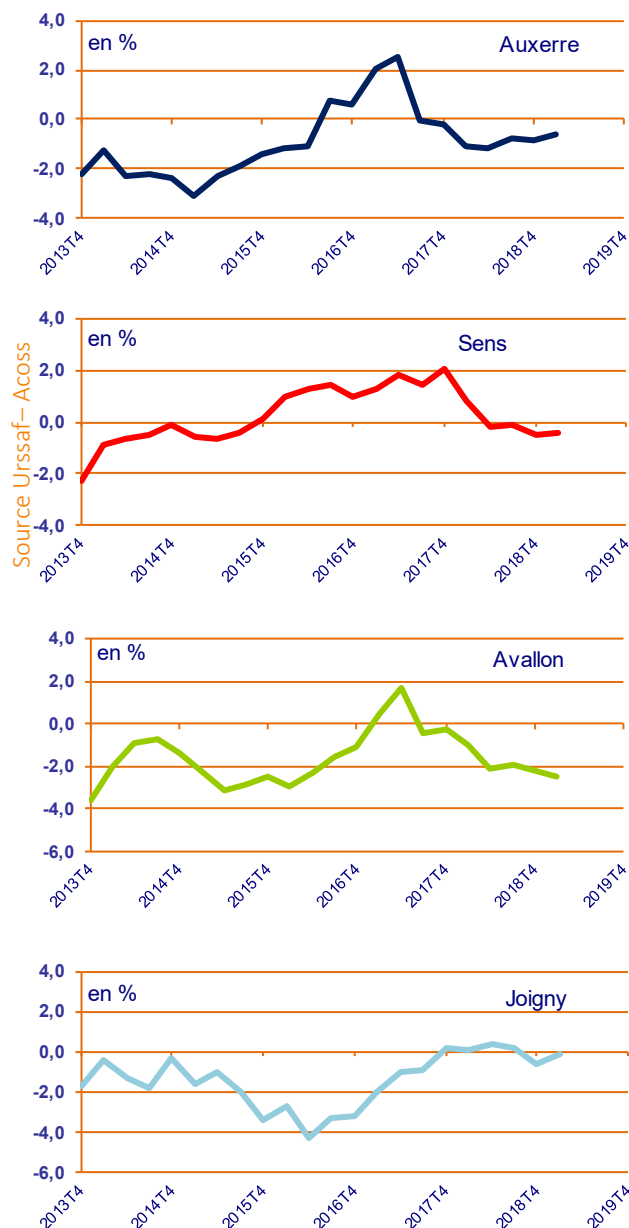
La stabilisation des emplois sur le dernier trimestre ne permet pas à **l'industrie** de s'améliorer sur un an. Elle subit de lourdes pertes sur l'année (- 145 postes). Les secteurs comme l'industrie plastique-produits minéraux (- 75 postes), l'industrie du meuble-réparation de machines (- 85 postes) sont en perte de vitesse. Malgré tout, les secteurs tels que l'industrie agro-alimentaire (+ 25 postes) et surtout la fabrication de matériel de transport (+ 90 postes) sont en croissance.

L'amélioration constatée dans le **commerce** en fin de période est plus lisible sur les résultats de l'année. Ce secteur perd seulement 25 postes sur l'année grâce aux résultats positifs dans le commerce réparation auto-moto (+ 120 postes).

## ... et un secteur en croissance depuis deux trimestres.

L'ensemble du secteur de la **construction** progresse (+ 30 postes) surtout sur les deux derniers trimestres. Le secteur du gros œuvre redémarre dès le 4<sup>e</sup> T alors que le second œuvre seulement au 1<sup>e</sup> T 2019.

## Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



## L'emploi salarié privé par bassin d'emploi et secteur d'activités

valeur brute	Auxerre		Sens		Avallon		Joigny		Yonne	
	19T1 (en milliers)	evol. ann en %	19T1 (en milliers)	evol. ann en %	19T1 (en milliers)	evol. ann en %	19T1 (en milliers)	evol. ann en %	19T1 (en milliers)	evol. ann en %
<b>Ensemble hors intérim :</b>	<b>30,3</b>	<b>-0,6</b>	<b>20,8</b>	<b>-0,5</b>	<b>7,6</b>	<b>-2,5</b>	<b>9,9</b>	<b>-0,1</b>	<b>68,8</b>	<b>-0,7</b>
<b>Industrie</b>	<b>7,0</b>	<b>0,5</b>	<b>5,7</b>	<b>-2,0</b>	<b>1,5</b>	<b>-7,1</b>	<b>3,2</b>	<b>1,8</b>	<b>17,4</b>	<b>-0,8</b>
<b>Construction</b>	<b>2,6</b>	<b>-1,0</b>	<b>1,5</b>	<b>4,6</b>	<b>0,5</b>	<b>-3,7</b>	<b>0,6</b>	<b>1,7</b>	<b>5,2</b>	<b>0,5</b>
<b>Commerce dont :</b>	<b>5,9</b>	<b>-1,6</b>	<b>4,5</b>	<b>1,5</b>	<b>1,9</b>	<b>-0,6</b>	<b>2,8</b>	<b>0,6</b>	<b>15,2</b>	<b>-0,2</b>
Commerce de gros *	1,6	-4,8	1,0	1,3	0,8	-1,4	1,7	2,0	5,0	-0,9
Commerce de détail *	3,4	-1,8	2,5	-0,1	0,9	-1,3	0,9	-1,8	7,8	-1,2
<b>Services hors Intérim</b>	<b>14,7</b>	<b>-0,7</b>	<b>9,2</b>	<b>-1,2</b>	<b>3,6</b>	<b>-1,2</b>	<b>3,3</b>	<b>-2,7</b>	<b>31,0</b>	<b>-1,1</b>

\* à l'exception des automobiles et des motocycles

Source Urssaf-Accoss

## La hausse de l'industrie atténue une baisse globale des emplois du bassin auxerrois

Le bassin Auxerrois fait toujours face à des pertes d'emplois sur cette année (- 290 postes).

Cette baisse est moins conséquente que sur la période précédente (- 320 postes) mais elle impacte globalement tous les secteurs : la **construction** (- 25 postes), le **commerce**, (- 100 postes) ou les **services hors intérim** (- 110 postes). Seule **l'industrie** est en positif avec un gain de 40 emplois.

De manière plus spécifique dans le **commerce**, toutes les activités de vente sont touchés, sauf le commerce de réparation auto-moto (+ 45 postes).

Dans les **services hors intérim**, les secteurs qui subissent des pertes sont les services aux entreprises (- 90 postes), les activités d'action sociales (- 60 postes) et les activités financières-assurances (- 45 postes). Au-delà de cette branche, il faut noter la bonne santé du secteur de l'hébergement-restauration avec une hausse des effectifs de 105 emplois.

C'est le second œuvre qui pénalise la **construction** avec 40 emplois perdus sur l'année.

Le secteur de **l'industrie** gagne des emplois grâce au secteur de l'industrie chimique (+ 70 postes), l'industrie agro-alimentaire (+ 35 postes) et la fabrication de matériels de transports (+ 20 postes).

## L'emploi dans le sénonais est impacté par les baisses dans l'industrie et les services hors intérim

Fin du premier trimestre 2019, les pertes annuelles d'emploi se confirment dans le sénonais (- 95 postes), toutefois elles ralentissent par rapport à la période précédente.

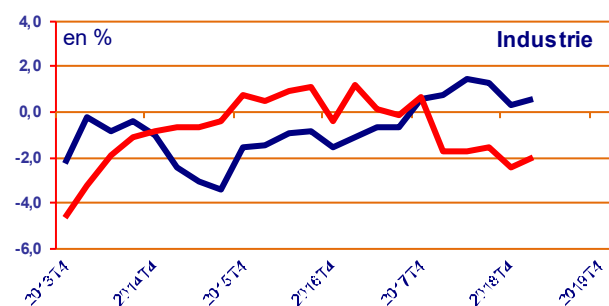
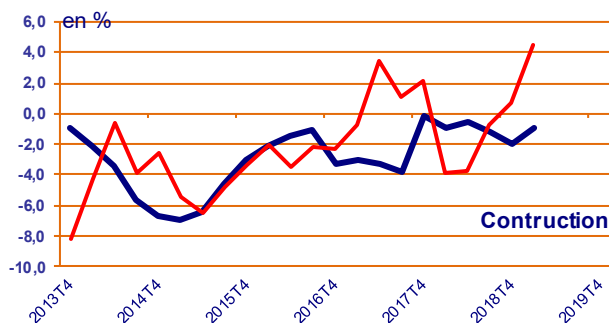
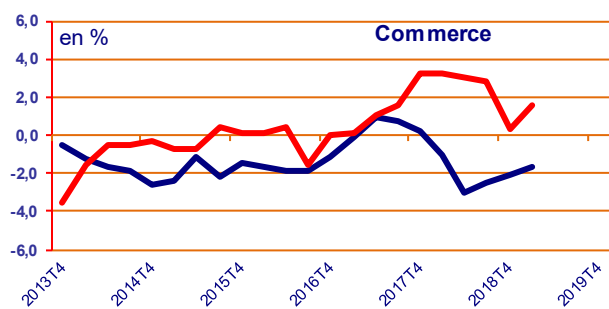
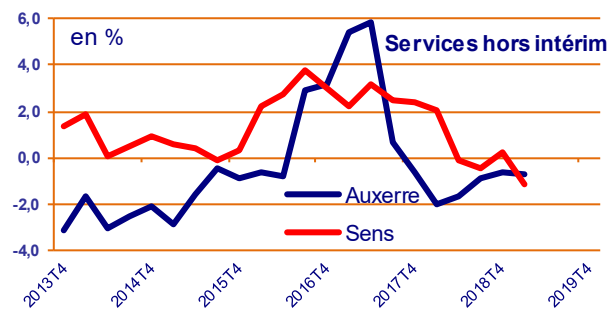
Le secteur de la **construction** relève la tête avec 65 emplois créés à partager entre le gros œuvre (+ 35 postes) et le second œuvre (+ 35 postes). C'est une bonne nouvelle pour ce secteur qui subit des baisses d'emplois depuis plusieurs mois.

L'**industrie** sénonaise perd 120 emplois en un an. C'est la fabrication de machines-équipements (- 40 postes) ainsi que l'industrie agro-alimentaire (- 35 postes) qui subissent les plus fortes baisses.

Le **commerce** a un bilan positif avec 70 emplois créés sur un an. C'est le commerce-réparation auto-moto (+ 60 postes) qui maintient cette bonne dynamique.

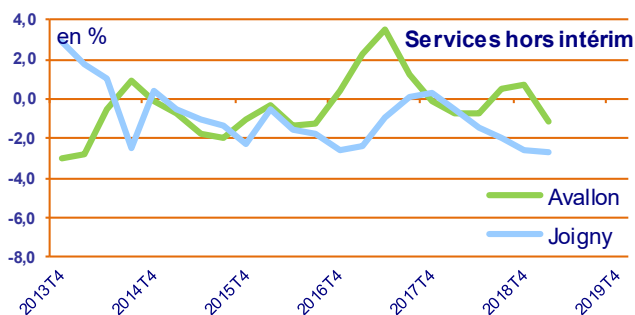
Avec de fortes baisses dans les activités financières-assurances (- 45 postes) et dans l'hébergement-restauration (- 40 postes), les **services hors intérim** perdent 110 emplois.

## Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



Source Urssaf- Acoff

## Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



## Les mauvais résultats persistent dans l'avallonnais

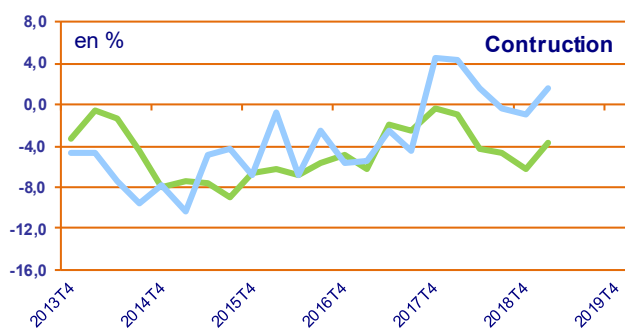
Le bassin d'Avallon perd 140 emplois sur l'ensemble de l'année.

L'**industrie** (- 115 postes) est le secteur le plus touché. Il est principalement victime des pertes importantes de son secteur phare : l'industrie plastiques-produits minéraux (- 100 postes).

Les travaux publics (- 20 postes) pénalisent le secteur de la **construction**.

Le secteur des **services hors intérim**, épargné depuis plusieurs trimestres, voit cette fois son emploi chuter (- 45 postes). Les secteurs impactés par cette baisse d'emploi sont l'hébergement-restauration (- 15 postes) et l'action sociale-hébergement médico-social (- 20 postes). Les bons résultats de l'activité de services aux entreprises (+ 55 postes) ne suffisent pas à maintenir l'emploi.

Malgré les gains de postes dans le commerce de réparation automobile (+ 10 postes), le **commerce** perd 10 emplois sur l'année.



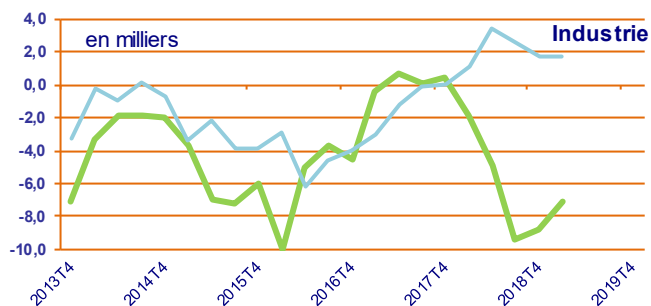
## L'emploi jovinien se maintient sur l'année

Le territoire jovinien réussi de nouveau à maintenir ses effectifs et ne perd que 10 emplois sur l'année. Les services hors intérim pénalisent toujours le bassin et empêche le gain d'emploi.

L'**industrie** (+ 55 postes) et la **construction** (+ 10 postes) sont les deux secteurs dynamiques du bassin. Les deux activités qui portent l'industrie sont la métallurgie-fabrication produits métalliques (+ 35 postes) et la fabrication de matériel de transports (+ 65 postes). Pour la construction, si le second œuvre et les travaux public se portent bien, le gros œuvre perd 20 emplois et réduit les gains du secteur.

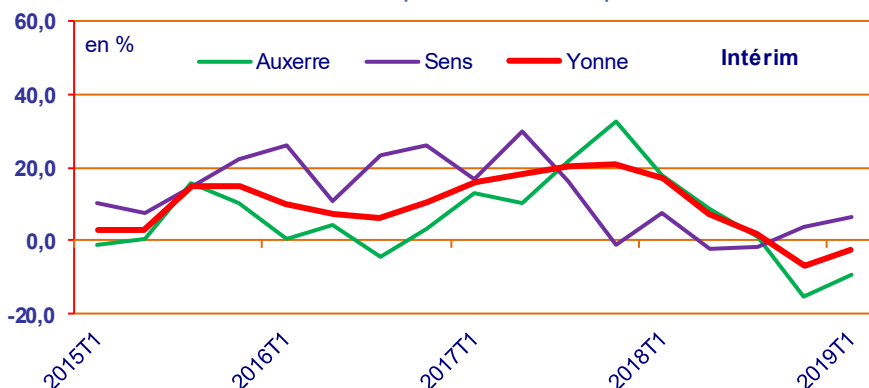
Le **commerce** (+ 20 postes) retrouve de l'emploi. Le commerce de gros gagne 30 emplois et contrebalance les pertes du commerce de détail (- 20 postes).

Les **services hors intérim** sont encore en forte pertes d'emplois. Tous les secteurs sont concernés sauf les activités juridiques conseil-ingénierie (+ 15 postes).



Source Urssaf – Acoff

## Variation annuelle de l'emploi intérimaire par ZE - 1T 2019



## Une baisse moins marquée dans l'intérim

Sur l'année, l'intérim baisse moins que sur la période précédente.

La zone d'emploi d'Auxerre est la seule à voir son recours à l'intérim en baisse. De plus, cette zone rencontre également des difficultés dans l'emploi permanent. Au final, l'emploi privé du territoire cumulent les difficultés sur l'année.

Dans la zone d'emploi de Sens, l'emploi intérimaire s'accélère mais ne permet toujours pas de masquer les pertes de l'emploi permanent. Finalement, sur l'année, l'emploi privé dans la zone d'emploi de Sens se dégrade. (cf Stat'Ur Bourgogne-Franche-Comté N°13 - 1T2019)

valeur brute	emploi (milliers)	variation annuelle (en %)				
	19T1	18T1	18T2	18T3	18T4	19T1
<b>Yonne</b>	<b>4,6</b>	<b>17,0</b>	<b>7,1</b>	<b>2,0</b>	<b>-7,1</b>	<b>-2,4</b>
Auxerre	2,4	18,1	8,4	1,0	-15,5	-9,5
Avallon*	0,3	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sens	2,0	7,4	-2,0	-1,8	3,6	6,5

Source Intérim Dares

\*les données sur la zone d'Avallon étant trop faibles, il n'est pas significatif de les commenter

## INFORMATION.

Les séries d'effectifs salariés et de masse salariale connaissent des modifications. Les changements concernent la définition du champ du secteur privé, et la source des effectifs intérimaires. **Les données sont désormais brutes, et les variations annuelles.** Plus d'informations sont disponibles sur [acoss.fr](http://acoss.fr), rubrique [Acoss Stat / n°249](#).

## Note méthodologique :

**Les employeurs du Régime général de Sécurité Sociale** déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) et de la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. **Le champ de l'étude** porte sur l'ensemble des établissements du secteur privé (y compris l'éducation et la santé relevant du secteur concurrentiel, hors salariés de particuliers employeurs et agriculture).

**Le BRC** : Cette déclaration était mensuelle si l'effectif de l'entreprise était au moins égal à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil.

La **DSN** est mensuelle. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. D'ici là, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Acoss sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. **L'effectif salarié**, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss.

L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des ETE, est calculé à partir

de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multi activité. Cette donnée n'étant pas disponible par bassin d'emploi, elle est présentée par zone d'emploi.

Les données **demandeurs d'emploi** concernent les inscrits en fin de mois à Pôle emploi. L'intérim est aussi un indicateur fin de mois.

**Les données** concernant le dernier trimestre sont provisoires. L'historique peut également faire l'objet de révisions mais de manière plus ponctuelle. Dans l'hôtellerie et la restauration, les congés d'été expliquent en grande partie la hausse de l'emploi constatée chaque année au 3<sup>e</sup> trimestre. **Les données sur l'emploi sont hors intérim. Elles sont en valeur brute et les évolutions sont annuelles.**

**Les indicateurs** : les niveaux d'emplois sont mesurés en valeurs brutes. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le trimestre de l'année précédente. **La catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



N° ISSN : 2110-5391

## L'emploi dans l'Yonne n° 39

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication : **Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.**

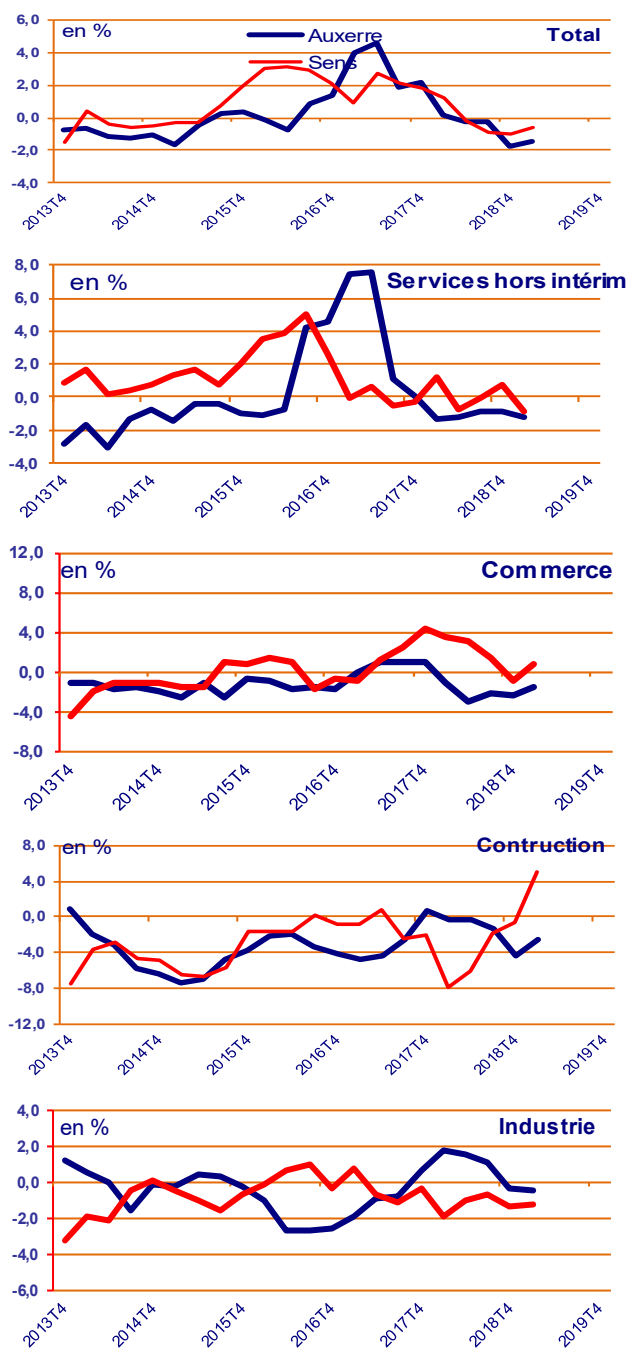
Pour en savoir plus :

- **Séverine Tromparent**  
Urssaf Bourgogne -  
[severine.tromparent@urssaf.fr](mailto:severine.tromparent@urssaf.fr)
- **Olivier Hemard**  
Maison de l'emploi d'Auxerre -  
[ohemard@mdeauxerrois.com](mailto:ohemard@mdeauxerrois.com)
- **Maxime Buard**  
CCI de l'Yonne -  
[m.buard@yonne.cci.fr](mailto:m.buard@yonne.cci.fr)

Retrouvez Stat'Ur et l'emploi dans l'Yonne sur [www.acoss.fr](http://www.acoss.fr)

PAO : Séverine Tromparent Urssaf Bourgogne

## Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuelle



## Une nouvelle année de baisse pour l'agglomération auxerroise

L'emploi dans l'agglomération auxerroise se dégrade une nouvelle fois et perd 360 postes. Tous les secteurs semblent impactés par cette diminution.

L'**industrie** et la **construction** « souffrent » légèrement avec des baisses respectives de 20 et 40 emplois. Malgré ce contexte, la métallurgie-fabrication produits métalliques et la fabrication de matériel de transport voient respectivement augmenter leurs effectifs de 20 emplois.

Le **commerce** quant à lui est plus impacté avec une diminution de 75 postes notamment dans le commerce de gros (- 70 postes). Une chute atténuée par les activités de réparation auto-moto en hausse de 40 emplois.

Enfin, le **secteur des services** hors intérim englobe plus d'un tiers des baisses avec une perte de 150 emplois. Dans le détail, les secteurs les plus impactés sont le transport-entreposage (- 90 emplois), suivi par les activités d'actions sociales (- 75 postes), et enfin les activités financières-assurances (- 50 postes). Malgré la hausse dans le secteur de l'hébergement-restauration (+ 95 postes), les pertes restent importantes.

## L'agglomération sénonaise continue à perdre des emplois

Avec une perte de 100 emplois, l'agglomération de Sens a des difficultés depuis plusieurs mois.

L'**industrie** subit une forte baisse (- 55 postes). Ce sont principalement les secteurs de la fabrication de machines-équipements (- 35 postes) ainsi que la métallurgie - fabrication de produits métalliques (- 15 postes) qui sont touchés.

Comme dans le bassin, la **construction** se porte bien en ce début d'année avec 50 emplois créés. Le gros œuvre et le second œuvre se partagent les emplois (+ 25 postes).

Le secteur des **services hors intérim** subit une forte baisse (- 60 postes). Les activités financières-assurances (- 25 postes) et l'hébergement-restauration (- 20 postes) perdent des emplois, tandis que le transport entreposage gagne 40 emplois et permet de limiter la baisse.

Grâce au commerce réparation auto-moto (+ 25 postes) et au commerce de gros (+ 10 postes), le **commerce** gagne 25 emplois.

## L'emploi salarié par agglomération et secteur d'activités

	Auxerre		Sens	
	19T1 (en milliers)	evol. an. en %	19T1 (en milliers)	evol. an. en %
<b>Ensemble hors intérim :</b>	<b>21,8</b>	<b>-1,3</b>	<b>15,8</b>	<b>-0,3</b>
<b>Industrie</b>	<b>3,7</b>	<b>-0,5</b>	<b>4,5</b>	<b>-1,2</b>
<b>Construction</b>	<b>1,5</b>	<b>-2,7</b>	<b>1,0</b>	<b>5,1</b>
<b>Commerce dont :</b>	<b>4,7</b>	<b>-1,6</b>	<b>3,6</b>	<b>0,7</b>
Commerce de gros *	1,1	-6,0	0,9	1,0
Commerce de détail *	2,7	-1,6	2,2	-0,5
<b>Services hors Intérim</b>	<b>11,9</b>	<b>-1,3</b>	<b>6,7</b>	<b>-0,9</b>

\* à l'exception des automobiles et des motocycles

Source Urssaf - Acoiss